**Zones blanches : appel à projets 2022**

**Annexe III - Liste de contrôle**

Pour rappel, les annexes obligatoires sont listées dans le tableau ci-dessous. Pour chaque document obligatoire, il est indiqué si vous devez utiliser un modèle standard.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Document** | **Devez-vous utiliser un modèle standard ?** |
| Art. 3.1.a).V Appel à projets  | Le formulaire d’inscription complété correctement, soigneusement et dans sa totalité | Oui, voir le site web pour le formulaire de participation (annexe I) |
| Article 3.1.a).IV Appel à projets | La preuve du pouvoir de signature | Non |
| Art. 3.1.c) et d) appel à projets | Demande de subvention contenant au moins un calendrier de déploiement avec un plan de travail et précisant les prestations à fournir, avec mention de la technologie | Non |
| Art. 3.2. (documents justificatifs) appel à projets | Déclaration sur l’honneur que les motifs d’exclusion ne sont pas d’application sur le candidat | Oui, via le formulaire de participation ;les preuves éventuelles de mesures correctives sont annexées au formulaire de participation. |
| Art. 3.2. (documents justificatifs) appel à projets  | Extrait récent du casier judiciaire (maximum à 3 mois) des personnes morales concernées | Non |
| Art. 3.3.a) appel à projets | Déclaration sur l’honneur d’exécutabilité opérationnelle; | Oui, via le formulaire de participation |
| Art. 3.3.b) appel à projets  | Liste de tous les sous-traitants avec mention du nom et de l’adresse, du rôle, du règlement contractuel | Non |
| Art. 3.4.I appel à projets | Pour les organisations qui ne sont pas tenues à la publication de leurs comptes annuels ou pour les organisations étrangères éventuelles : des états financiers (comprenant un bilan et le compte de résultats). Si un schéma abrégé est publié : déclaration complémentaire du chiffre d’affaires réalisé | Non |
| Art. 3.4.I appel à projets | Dans la mesure où cela n'a pas déjà été inclus dans les comptes annuels publiés : le bilan social. Si les comptes annuels ne sont pas publiés, ceux-ci doivent en tout état de cause être remis | Non |
| Art. 3.4.I appel à projets | Bilan interne des deux derniers exercices | Non |
| Art. 3.4.II appel à projets | Plan financier pour les ressources financières subventionnées et non subventionnées | Non, mais ajouter obligatoirement un tableau détaillé avec les catégories de coûts |
| Art. 3.4.III appel à projets | Déclaration sur l'honneur relative à la solidité économique et financière et à l'entreprise en difficulté | Oui, via le formulaire de participation |
| Art. 3.4.IV appel à projets | Actionnariat et, le cas échéant, les informations sur le groupe demandées dans l'appel à projets | Non |